

6 - LES HAUTS D'ORVAULT



De la place de l'Église, rejoindre la rue Hubert de la Brosse et poursuivre jusqu'au Calvaire ❶. Continuer à gauche en direction du Loret. Longer le plan d'eau puis poursuivre jusqu'au Petit Loret. Poursuivre allée du Loret ❷. Arriver à la RD75, prendre à gauche le chemin de la Bussonnière ❸. À l'intersection, tourner à droite ❹, puis à gauche ❺. Observer la vallée de la Rousselière, avec le Château de la Tour au fond. Prendre le chemin de la Barre à gauche ❻. Entrer dans le bois à droite ❼ pour arriver derrière le Château de la Tour, restauré au début du XX^e en style néogothique par le Vicomte Stephen de Sécillon. Le contourner sur la gauche, où siège un buis de Mahon centenaire, pour observer la Chapelle de la Tour. Prendre à droite ❽ et rejoindre le chemin de la Guichardière. Tourner ensuite à gauche vers Liancé ❾. Traverser les villages de la Rousselière, la Glairie, le Petit Aulnay, puis redescendre vers la Guidoire, le Roullard jusqu'à la Retardière ❿. Observer le Moulin de la Retardière* (1817), le seul encore visible sur la commune (il a été utilisé jusqu'en 1921). Tourner à droite, arriver à la Croix Durand (érigée vers 1817), bifurquer à gauche vers Beau Soleil 11. Traverser la RD42 12 et gagner le chemin des Poiriers à gauche 13. Continuer jusqu'au carrefour 14 puis chemin de la Nouette, chemin de la Monteguère et chemin des Perrières. Observer la stèle érigée en 1947 à la mémoire du résistant René Terrière, arrêté par la Gestapo et mort en déportation en 1944. Emprunter ensuite la rue des Buttes, le chemin des Buttes et la rue Marcel Deniau pour regagner le parking.

Départ : parking du Bois de l'Avenir

Transports : bus 79 et 89, arrêt «Mairie Orvault»

Distance : 13,5 km

Durée : 4h

Balissage : bleu foncé

À découvrir

- ★ La vallée de la Rousselière
- ★ Le Calvaire
- ★ Un Buis de Mahon centenaire
- ★ Le Château de la Tour et la Chapelle de la Tour
- ★ Le Moulin de la Retardière*
- ★ La Croix Durand
- ★ La stèle René Terrière

* Attention, propriété privée. Pour le respect des habitants, ne pas y pénétrer.

